



Financer aujourd'hui les infrastructures de demain

Le rapport du Sénat n°196, rendu public le 7 février 2008, intitulé "Infrastructures de Transport : remettre la France sur la bonne voie" fait le constat d'un sous-investissement en matière d'infrastructures de transport terrestre. Les auteurs du rapport mettent en exergue deux enjeux majeurs : "mieux dépenser les ressources existantes" et impérativement "trouver d'importantes ressources supplémentaires" pour les infrastructures de transport.

De nouvelles ressources nécessaires pour l'AFITF

L'Agence pour le Financement des Infrastructures de Transport Françaises (AFITF), établissement public créé en décembre 2003, assure au nom de l'Etat le financement des diverses infrastructures de transport. A sa création l'agence puisait ses ressources des dividendes perçus par l'Etat de par ses participations dans les Sociétés Exploitantes d'Autoroutes. A leur cession, l'AFITF a reçu 4 milliards d'euros pour une période de 4 ans, représentant plus de la moitié de son budget sur cette même période (les sources de financement de l'AFITF sont détaillées dans le document joint ci-dessous).

En 2009, les produits de cession des sociétés exploitantes d'autoroutes auront été entièrement dépensés par l'Etat. La taxe d'aménagement du territoire, la redevance domaniale et le produits des "amendes radars" seront alors les seules ressources pérennes de l'AFITF (le second tableau inclus dans le document joint ci-dessous présente les besoins en financement auxquels l'AFITF va se trouver confrontée à l'horizon 2020). En moyenne, il sera nécessaire de dégager 2,5 milliards d'euros supplémentaires par an pour alimenter le budget de l'AFITF, jusqu'en 2020.

Ressources de l'AFITF depuis sa création (en millions d'euros)

Ressources	2005	2006	2007	2008
Produit de cession des sociétés concessionnaires	424	849	1 467	1 260
Dividendes routiers	332			
Taxe d'aménagement du territoire		512	520	530
Redevance domaniale	156	163	165	170
Produit des amendes radars		100	100	226
Dotations budgétaires versées par l'Etat		62		
Total	912	1 686	2 252	2 186

Source : Direction Générale des Routes, MEEDDAT.

Besoins en financement de l'AFITF à l'horizon 2020

	Période 2009-2012	Période 2013-2020
Besoins de financement suite au Grenelle de l'Environnement	11,9	28,9
Ressources pérennes de l'AFITF	3,6	7,2
Impasse de financement	8,3	21,7
Financement supplémentaire à trouver chaque année pour que l'AFITF réalise les projets issus du Grenelle de l'Environnement	2,1	2,7

Source : Rapport du Sénat n°196.